© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

IXPRIM-TRAMADOL

Par Profil supprimé Postée le 21/06/2017 11:43

> Bonjour,
> Je suis un ancien agriculteur rempli de douleurs.
> Il y a 12 ans que je prend de l' ixprim.
> On m'avait détecté une dystrophie musculaire, certainement due à la vaccination contre l' hépatite B.
> J'étais en très mauvaise forme physique,
> le moral a toujours été bon,
> je dis toujours la même chose à ceux qui me demande comment expliquer mes douleurs ;
> c'est comme çi vous avez fait un marathon chaque jour et le lendemain vous vous réveillez courbaturé,
> tous les gestes sont un effort.
> Si je n' avais pas fait ce métier prenant (et que personne ne fera à votre place) je serais resté couché depuis 12 ans ou en H.P.et j'y serais toujours.
> Mais l'ixprim n'est plus efficace et je veux le supprimer.
> Je viens d'être opéré 2 fois de suite des sinus.(anesthésie générale)
> je me gratte et j' ai l'impression d'avoir des aiguilles dans les jambes et les pieds..
> Comment faire pour arréter l' ixprim ?
> mon médecin me dit qu'il n' ya pas d'accoutumance.

Mise en ligne le 22/06/2017

Bonjour,

Le fait de vouloir se sevrer de traitements spécifiques de longue durée nécessite l’avis d’un médecin.De plus avec vos douleurs chroniques ce traitement a pris une place importante dans votre vie

Pour avoir un deuxième avis concernant votre demande d’arrêt, nous vous conseillons de vous rapprocher des médecins des CSAPA (Centre de Soins et d’Accompagnement, de Prévention en Addictologie), dont vous trouverez l’adresse dans votre ville en lien en bas de page.

En général, un traitement qui a été pris pendant longtemps est arrêté progressivement avec l’aide d’un médecin si possible spécialisé.

Peut être serait-il utile, si ce n’est déjà fait, de vous rapprocher également des centres anti-douleur de votre région, de savoir quelles sont les origines de vos maux et d’envisager une solution plus adaptée à vos problèmes, médicales ou autre.

Certaines aides telles que l’hypnose, les médecines douces,l' acupuncture ou la sophrologie, peuvent être parfois utiles pour ce genre de troubles, ou pour aider au sevrage.

Les CSAPA pourront aussi vous accompagner tout le long de votre démarche. Les consultations sont confidentielles et prises en charge, et vous pourrez aussi bien y voir un médecin, qu'un thérapeute si vous le jugez nécessaire.

N'hésitez pas à disucter avec eux de vos projets d'arrêt de traitement.

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Caux et Bray

14 avenue du Maréchal Foch
76190 YVETOT

Tél : 02 35 92 82 58
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h
Accueil du public : Un lundi sur deux de 9h à 18 h, mercredi et jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h30
Consultat° jeunes consommateurs : Centre Médico Social - 31 rue du Docteur ZAMENHOF à Yvetot - le mercredi de 9h à 17h.

Voir la fiche détaillée